

SEANCE DU 08 AVRIL 2021

Présidence : Jean-Marc COCQUYT, Maire

Présents : COCQUYT Jean-Marc, SCHMITT Michel, ALESCH Bertrand, TERVER Daniel, RICHTER Gérard, THEVENET Flavie, CONRADT Justin, WEILAND Fabrice, BAROTH-LAHAYE Marie-Laure, SOSIN David, LUCAS Céline, HOFFMANN Denis, LEONARD Serge, CONRADT Christophe

Absents excusés : TEITGEN Frédéric (donne procuration à SCHMITT Michel)

Absents non excusés :

Secrétaire : CONRADT Christophe

L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Breistroff-la-Grande, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Mr Jean-Marc COCQUYT, Maire.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- CCCE : Demande de subvention : Travaux accès école
- CCCE : Demande de subvention : Achat panneaux signalétique
- CCCE : Demande de subvention : Achat matériel informatique

Le Conseil Municipal accepte la modification des points précités à l'ordre du jour.

L'ordre du jour était :

- 1°) Approbation du Conseil Municipal du 09 mars 2021
- 2°) Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion
- 3°) Affectation des résultats de l'exercice 2020
- 4°) Vote des Taux 2 Taxes Directes Locales
- 5°) Approbation du Budget Primitif 2021
- 6°) CCCE : demande de subvention : travaux accès école
- 7°) CCCE : demande de subvention : achat matériel signalétique
- 8°) CCCE : demande de subvention : achat matériel informatique
- 9°) Divers

OBJET : Approbation du Conseil Municipal du 09 mars 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité le compte rendu de la séance du 09 mars 2021

Décision prise à l'unanimité des membres présents.

OBJET : Approbation du Compte de Administratif et du Compte de Gestion 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. SCHMITT Michel, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif 2020, dressé par M. COCQUYT Jean-Marc, Maire, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Excédent de fonctionnement : 38 140.60 €

Déficit d'investissement : 49 259.61 €

Pour : 13

Abstention : 1

OBJET : Affectation des résultats de l'exercice 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. SCHMITT Michel, 1^{er} adjoint.

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2020

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif présente :

- Excédent de fonctionnement de 70 091.69 €

A affecter au compte 002 Résultat de fonctionnement reporté- Recette de fonctionnement

- Excédent d'investissement de 34 971.46 €

A affecter au compte 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté – Recettes d'investissement

Pour : 13

Abstention : 1

OBJET : Vote du taux des deux Taxes Directes Locales

Le Conseil Municipal fixe comme suit le taux des deux Taxe Directes Locales, pour l'année 2021 :

- **Taxe Foncière(bâti) : 29.74 %**
- **Taxe Foncière (non bâti) : 66.12 %**

Décision prise à l'unanimité des membres présents

OBJET : Approbation du Budget Primitif 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget primitif de l'année 2021, s'équilibrant en dépenses et en recettes :

- **Fonctionnement : 460 368.69 €**
- **Investissements : 557 320.90 €**

Les membres du Conseil autorisent le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Décision prise à l'unanimité des membres présents

OBJET : CCCE Fonds de concours : Demande de subvention

Le Maire expose au Conseil Municipal les devis réalisés par :

- SAS TRANSPORT ET TERRASSEMENT HAAG pour un montant de 765.00 € HT soit 918.00 € TTC
- TOUSSAINT LOCATION MATERIELS pour un montant de 384.00 € HT soit 460.80 € TTC
- LORCA/LORCAMAT pour un montant de 913.07 € HT soit 1095.69 € TTC

Les travaux sont estimés pour un montant total de 2062.07€ HT soit 2474.49 € TTC

Le Conseil Municipal sollicite des aides auprès :

- De Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) : Fonds de concours

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal approuve le plan de financement comme détaillé ci-dessous :

	MONTANT H.T.	POURCENTAGE
CCCE : FONDS DE CONCOURS	1 031.03 €	50 %
COMMUNE	1 031.04 €	50 %
TOTAL	2 062.07 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve ce plan de financement, sollicite une subvention auprès de la CCCE à hauteur de 1 031.03 € et autorise M. Le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Décision prise à l'unanimité des membres présents

OBJET : CCCE Fonds de concours : Demande de subvention

Le Maire expose au Conseil Municipal les devis réalisés par :

- LEADER COLLECTIVITES pour un montant de 4 804.17 € HT soit 5 746.72 € TTC

Les achats de matériel sont estimés pour un montant total de 4 804.17 € HT soit 5 746.72 € TTC.

Le Conseil Municipal sollicite des aides auprès :

- De Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) : Fonds de concours

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal approuve le plan de financement comme détaillé ci-dessous :

	MONTANT H.T.	POURCENTAGE
CCCE : FONDS DE CONCOURS	2 402.08 €	50 %
COMMUNE	2 402 .09 €	50 %
TOTAL	4 804.17 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve ce plan de financement, sollicite une subvention auprès de la CCCE à hauteur de 2 402.08 € et autorise M. Le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Décision prise à l'unanimité des membres présents

OBJET : CCCE Fonds de concours : Informatique

Le Maire expose au Conseil Municipal le devis réalisé par :

- HE-CONCEPT pour un montant de 4 431.73 € HT soit 5 318.08 € TTC

Les achats de matériel sont estimés pour un montant total de 4 431.73 € HT soit 5 318.08 € TTC.

Le Conseil Municipal sollicite des aides auprès :

- De Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) : Fonds de concours

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal approuve le plan de financement comme détaillé ci-dessous :

	MONTANT H.T.	POURCENTAGE
CCCE : FONDS DE CONCOURS	2 215.86 €	50 %
COMMUNE	2 215.87 €	50 %
TOTAL	4 431.73 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve ce plan de financement, sollicite une subvention auprès de la CCCE à hauteur de 2 215.86 € et autorise M. Le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Décision prise à l'unanimité des membres présents